



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 13 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le treize décembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29  
Nombre de conseillers municipaux présents : 20  
Nombre de votes contre : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Nombre de votes pour : 29  
Nombre de suffrages exprimés : 29

Date de convocation du Conseil Municipal le 6 décembre 2022

**Présents** : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Franck VIGNAUD, Magalie PIAT, Estelle MONTES, Philippe MAUGUIN, Thierry BLIN, Émilie BRICOUT, Aurore PRIEST, Éric SIGURE, Estelle MARCUARD, Yann GRISON, Jean-Luc BERNARD, Guillem LEROUX, Sandrine RIGAUX, Thierry GOMES, Benoît COQUAND et Laetitia NATIVELLE.

**Absents excusés** :

Hélène LORME, ayant donné son pouvoir à Michèle LUCAS,  
Michel PIREs, ayant donné son pouvoir à Philippe MAUGUIN,  
Michèle LUCAS, ayant donné son pouvoir à Franck VIGNAUD,  
Laurent JOLLY, ayant donné son pouvoir à Christian DUMAS,  
Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Thierry BLIN,  
Christine CABEZAS, ayant donné pouvoir à Magalie PIAT,  
Maël DIONG, ayant donné pouvoir à Estelle MONTES,  
Delphine GUY, ayant donné pouvoir à Estelle MARCUARD,  
Aurore MARTIN, ayant donné pouvoir à Sandrine RIGAUX.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 20h52

Secrétaire : Émilie BRICOUT

### FINANCES

#### DL.22.079 – Soutien au Téléthon – versement d'une subvention

**Hélyette SALAÛN expose :**

Les 2 et 3 décembre 2022, l'association Espérance Guérison, accompagnée de plusieurs associations Ingréennes, vont proposer des animations en vue de récolter un maximum de fonds lors du Téléthon. La ville d'Ingré souhaite manifester son soutien à cette action de solidarité, en versant la somme de 1000 euros à l'association Espérance Guérison.

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à :

- Mandater la somme de 1 000€ en faveur de l'association Espérance Guérison

Après présentation en commission « Finances - Ressources Humaines – Administration Générale et Métropole » du 28 novembre 2022, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'accorder le versement de la subvention.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

INGRE, le

**13 DEC. 2022**

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

Publication le :

**14 DEC. 2022**

Notification le :

**14 DEC. 2022**

**14 DEC. 2022**



Le Maire

Christian DUMAS





-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : VILLE INGRE**

**Utilisateur : Le Tumelin SYlvie**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DL_22_079
Date de la décision :	2022-12-13 00:00:00+01
Objet :	Soutien au Téléthon – versement d'une subvention
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5.2.1 - Subventions versées.
Identifiant unique :	045-214501694-20221213-DL_22_079-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
045-214501694-20221213-DL_22_079-DE-1-1_0.xml	text/xml	958
Nom original :		
DL.22.079 - FIN - Soutien au Téléthon – versement d'une subvention.pdf	application/pdf	297306
Nom métier :		
99_DE-045-214501694-20221213-DL_22_079-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	297306

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 décembre 2022 à 12h07min56s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 décembre 2022 à 12h07min57s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 décembre 2022 à 12h07min58s	Transmis au MI
Acquittement reçu	14 décembre 2022 à 12h08min04s	Reçu par le MI le 2022-12-14